

Le harcèlement en milieu scolaire

La journée du harcèlement est fixée au 3 novembre. Une sensibilisation des parents et élèves aura lieu cette journée-là ou au cours de l'année. Voici un document de sensibilisation. Le harcèlement ne doit pas être pris à la légère, il existe. Mais nous ne devons pas mettre sous ce mot tout et n'importe quoi. C'est pourquoi ce document permet de clarifier les termes.

Définition du harcèlement en milieu scolaire

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences paroxystiques, comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions, dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements.

Ses conséquences à court, moyen et long termes peuvent être graves tant pour les victimes que pour les auteurs.

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et la stigmatisation de certaines caractéristiques. Il revêt des aspects divers en fonction de l'âge et du sexe. Les risques de harcèlement sont plus grands à la fin de l'école primaire et au collège.

On peut considérer qu'il y a harcèlement lorsque :

- les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée,
- la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique. Le harcèlement est inséparable de **la mise en place d'une situation de domination.**

Le harcèlement peut prendre de très nombreuses formes plus ou moins visibles: les jets d'objets, les pincements, les tirages de cheveux, les moqueries, les surnoms méchants, les insultes, les violences physiques, le racket, les jeux dangereux, la mise à l'écart, la propagation du rumeurs...

Le "**cyberharcèlement**" est une variante récente du harcèlement, reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (blogs, e-mails, réseaux sociaux, téléphones portables). Ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute discrétion.

Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes

sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.

Conséquences

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25% de l'absentéisme des collégiens et lycéens),
- désocialisation, anxiété, dépression,
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies),
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.
-

Outre les effets à court terme, **le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent** : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

Une prévention efficace du harcèlement passe par une approche systémique du phénomène reposant sur les axes d'action de l'approche climat scolaire.

En savoir plus

Sur education.gouv.fr, la circulaire n°2013-100 du 13 août 2013 sur la **prévention et la lutte contre le harcèlement à l'Ecole**.

Sur education.gouv.fr, **La lutte contre le harcèlement à l'école**.

Selon **le rapport de l'Unicef** et de l'Observatoire international de la violence à l'Ecole, en France, 1 élève sur 10 est victime de harcèlement à l'école.

Sur eduscol, **le prix Non au harcèlement**.

Sur eduscol, **les jeux dangereux**.

Sur education.gouv.fr, **le dossier de presse agir contre le harcèlement**.